

BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU **Scrutin du 4 novembre au 25 novembre 2021**

VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl "POUR" n°235 / octobre 2021)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Émancipation
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale

(suppl "POUR" n°235 / octobre 2021)

Entourez votre choix d'un trait apparent

| |
|-------------|
| POUR |
|-------------|

| |
|---------------|
| CONTRE |
|---------------|

| |
|-------------------|
| ABSTENTION |
|-------------------|

| |
|----------------------|
| REFUS DE VOTE |
|----------------------|

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « Education » (page 8)

| |
|----------|
| A |
|----------|

| |
|----------|
| B |
|----------|

Fenêtre « Droits et libertés » (page 11)

| |
|----------|
| A |
|----------|

| |
|----------|
| B |
|----------|

✂ *à découper uniquement en cas de vote dissocié* - - - - -

VOTE n°3 : Orientation fédérale départementale FSU Côte-d'Or

(bulletin FSU Côte-d'Or n°157, octobre 2021)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance : ADU
- Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

MODALITÉS DE VOTE

ADHERENT·ES SNES ET SNUipp :

VOTE COMPLET, sans découper le bulletin de vote.

> **SNES** : vote organisé en établissement (S1), ou vote isolé à retourner sous double enveloppe à FSU Côte-d'Or, 45 rue Parmentier, 21000 Dijon

> **SNUipp** : vote à retourner sous double enveloppe à FSU Côte-d'Or, 45 rue Parmentier, 21000 Dijon

Vote sous double enveloppe : placer le formulaire de vote dans la première enveloppe qui doit rester vierge ; placer cette enveloppe dans la grande enveloppe blanche qui doit porter nom, prénom, syndicat, signature sous peine de nullité.

ADHERENT·ES EPA, SNAC, SNASUB, SNCS, SNE, SNEP, SNEPAP, SNETAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNUEP, SNUITAM, SNUTEFI, SNUTER :

> Vote national : ne pas utiliser ce formulaire de vote, mais le matériel de vote que vous enverra votre syndicat.

> Vote départemental : découper le formulaire de vote n°3, à retourner sous double enveloppe à FSU Côte-d'Or, 45 rue Parmentier, 21000 Dijon

Vote sous double enveloppe : placer le formulaire de vote dans la première enveloppe qui doit rester vierge ; placer cette enveloppe dans la grande enveloppe blanche qui doit porter nom, prénom, syndicat, signature sous peine de nullité.